



C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-APOLLINAIRE  
M.R.C. DE LOTBINIÈRE

## Avis Spécial

Madame, Messieurs,

Avis spécial vous est donné par la soussignée Martine Couture, directrice générale de la Municipalité de Saint-Apollinaire, que vous êtes convoqué(e)s à une séance extraordinaire du Conseil, le mercredi 12<sup>e</sup> jour de décembre courant, à 19 h, à la salle du conseil, et qu'il y sera pris en considération le sujet suivant, à savoir :

1. Avis de motion du Règlement 852-2018 décrétant les diverses compensations, taxes et tarifications pour l'année 2019.

Donné à Saint-Apollinaire ce 3<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit.

Martine Couture,  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière